

Image not found or type unknown



Droits civils familiaux ...

Par **bernard01**, le **28/03/2008 à 20:01**

j ai eu une petite fille il y a 15 mois en union libre avec une femme qui avait deja six enfants elle m a demandè de ne pas la reconaitre pour pouvoir toucher une prime d orphelin et continuer a toucher l indemnité de parents isolèsrnquesque je risquernrn merci de votre reponse.

Par **sarahcoco**, le **14/06/2008 à 13:59**

si vous vivez avec elle vous risquer de devoir remboursez tout les mois d'api mais si vous ne vivez pas avec elle l'api et autoriserrnncordialement